|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | C:\Users\4182383\AppData\Local\Temp\7zOCD03E264\Logo HAD AP-HP 2.jpg | Logo-AP-HP-quadri-Converti | **MAPA REF N° :**  **2024099DH19905 : LOT 01 TCE**  **2024099DH19906 : LOT 02 LOTS TECHNIQUES** |
|

**ANNEXE 2 RC**

**CANEVAS DU MEMOIRE TECHNIQUE**

**MAPA REF N° :**

**2024099DH19905 : LOT 01 TCE**

**2024099DH19906 : LOT 02 LOTS TECHNIQUES**

**Opération de travaux portant sur la création d’une unité de soins adultes pour le HAD (Hospitalisation à Domicile) au sein de** **l’hôpital Emile Roux (APHP) situé au 1 Avenue Verdun à Limeil-Brévannes – 94450**

[Chapitre 1. Préambule 3](#_Toc128638188)

[Chapitre 2. Décomposition du mémoire technique 3](#_Toc128638189)

[Article 1. Méthodologie 4](#_Toc128638190)

[Article 2. Organisation de l’équipe 4](#_Toc128638191)

[Article 3. Moyens Humains 4](#_Toc128638192)

[Article 4. Note détaillée portant sur la démarche environnementale et la politique RSE 5](#_Toc128638193)

1. Préambule

Le présent “Canevas du mémoire technique” est établi pour permettre au candidat de faire une proposition n’omettant aucune rubrique nécessaire à l’appréciation de la qualité technique et organisationnelle de son offre.

L’offre technique et organisationnelle du candidat doit permettre au pouvoir adjudicateur d’apprécier le degré de compréhension de ses attentes et sert à la notation des critères « **valeur technique de l’offre » et « RSE »**. Bien que la procédure considérée relève d’une obligation générale de résultat, les moyens humains et méthodologiques prévus par les candidats permettent au pouvoir adjudicateur de comprendre la cohérence générale de l’organisation déployée et de mesurer la pertinence des choix retenus par le candidat.

Le pouvoir adjudicateur attend donc une démonstration de l’adaptation de la proposition du candidat aux résultats attendus et non une unique présentation du savoir-faire général de l’entreprise. Les informations plus génériques, telles que les exemples de documents peuvent être annexées au mémoire pour le compléter. L’ensemble du document ne doit pas dépasser dix pages format A4, police 10 (hors annexes CV, modèles livrables, outils, …etc).

**Il est de l’intérêt du candidat d’élaborer son offre en se conformant aux prescriptions du présent canevas, en respectant l’ordre des chapitres proposés et en numérotant toutes les pages du document transmis.**

1. Décomposition du mémoire technique

# Méthodologie et organisation opérationnelle

Pour chaque lot auquel il soumissionne, le candidat présente :

* les modalités détaillées de réalisation de chaque lot, l’organisation en site hospitalier et occupé
* la planification des travaux, planning et cadencement
* les compétences mobilisées,
* la coordination des différents intervenants.
* Fournir impérativement un planning général de l’opération
* Planning détaillé précisant le temps d’exécution phase par phase
* Planning intervention dans le site
* Méthodologie de communication (affichage)
* Comment assurez-vous le respect du montant du marché ?
* Décrire la gestion et la méthode de contrôle et d’autocontrôle mettez-vous en place sur le chantier
* En cas de dérapage de planning, quelle méthodologie envisagez-vous pour respecter les engagements ?
* En cas de pose et fourniture d’équipement technique nécessitant un contrat d’entretien, avez-vous pris en considération son cycle de vie et son coût d’entretien dans votre choix ? si oui merci de préciser et de détailler.

# Moyens Humains et Organisation de l’équipe dédiés

Pour chaque lot auquel il soumissionne, le candidat présente l’organisation de l’équipe mise en place. Cette présentation permet au pouvoir adjudicateur de juger de la qualité et de la cohérence de l’équipe dédiée aux prestations attendues.

* Le curriculum vitae de chaque intervenant doit être fourni et préciser ses références et qualifications, y compris les spécialistes, qui sont affectés directement ou partiellement à l’exécution de la mission.
* Les références de chacun des intervenants, comparables à la présente mission, sont mises en exergue dans les curriculums vitae des intervenants. La liste nominative, sous forme d’organigramme, de l’équipe qui est affectée à l’exécution des travaux,
* Quel interlocuteur dédié prévoyez-vous de mettre à la disposition du pouvoir adjudicateur
* Pouvez-vous donner son nom, son mail et sa ligne directe
* Quelle est la position hiérarchique de cet interlocuteur dédié au sein de l’organigramme
* Présentez son CV détaillé
* Quel sera sa disponibilité (nombre d’opérations confiées en cours)
* Quel sera son suppléant en cas d'empêchement
* Présentation de l’équipe complète (cv et rôle dans l’opération)
* le domaine d’intervention des différents intervenants,
* l’indication précise des tâches qu’il est prévu de confier à chacun des intervenants pour les différentes missions inscrites au CCTP,
* les modalités de coordination de l’équipe.

# Moyens matériels affectés à l’opération

Pour chaque lot auquel il soumissionne, le candidat présente :

* Quels moyens matériels dédiés-vous aux prestations ? (Matériels spécifiques à la particularité su chantier…)
* Sécurité du chantier pour les salariés de l’entreprise, des sous-traitants (mesure mises en place pour empêcher les intrusions, lutter contre le travail clandestin…)
* Quelle installation de chantier avez-vous prévue ? (Description, implantation, description de la base vie, vestiaire, plan et plan de survol des grues le cas échéant)
* Acheminement et stockage des matériaux (description de l’approvisionnement, du stockage, du tri et des filières de traitement)

# Article 4. Note détaillée portant sur la démarche environnementale et la politique RSE

Description détaillée de la démarche environnementale des candidats à travers notamment des dispositions particulières en matière de politique RSE déjà mises en œuvre comme par exemple :

* • Flotte de véhicule chantier non polluant ;
* • Parc matériel économe en énergie et non polluant ;
* • Insertion par l’économie ;
* • Utilisation de produit issu d’une économie écologique ;

Présenter le plan de gestion des déchets de chantier prévu, y intégrer le plan de limitation des nuisances. Indiquer avec précisions les modalités de gestion des déchets : mode opératoire tri et recyclage des matériaux partenariat pour valorisation de certains déchets